

Karl Joseph Partsch (1914-1996)

Karl Joseph Partsch, professeur honoraire de l'Université de Bonn, est décédé le 30 décembre 1996, à l'âge de 82 ans. Le professeur Partsch, l'un des plus éminents juristes internationaux allemands, a consacré l'essentiel de sa vie professionnelle à la cause des droits de l'homme, tant dans ses écrits que dans ses activités pratiques. Il était particulièrement versé dans ce domaine, car il avait été lui-même victime de discrimination raciale. En effet, la carrière de juriste dans le service public, ou même d'avocat, lui a été fermée en Allemagne jusqu'en 1945, pour des raisons raciales. Son travail pratique en tant que juriste international a débuté dans les années 1950, lorsqu'il a été nommé assistant d'Erich Kaufmann, premier conseiller juridique du nouveau ministère allemand des Affaires étrangères. Auparavant, en 1946, il s'était lancé dans une abondante production littéraire, fortement axée sur les droits de l'homme. À partir de 1957, il a enseigné le droit public et le droit international dans les Universités de Kiel, Mayence et Bonn. Professeur honoraire depuis 1979, il a continué à organiser des séminaires. Le cercle de ses étudiants anciens et actuels de doctorat est resté un pôle intellectuel stimulant jusque peu avant sa mort. Deux points forts ont marqué son activité en faveur des droits de l'homme : ses 20 ans d'appartenance ininterrompue (1970-1990) au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (record de réélection qui reflète à quel point la communauté internationale estimait son œuvre) et son appartenance, jusque récemment encore, au Comité des droits de l'homme du Conseil exécutif de l'UNESCO.

Sa première rencontre politique avec le droit international humanitaire *stricto sensu* a été en tant que délégué à la Conférence internationale des droits de l'homme, qui s'est tenue à Téhéran, en 1968. Cette Conférence a adopté la célèbre résolution XXIII relative au respect des droits de l'homme en période de conflit armé, qui a déclenché le processus qui devait conduire à la Conférence diplomatique de Genève de 1974-1977, et aboutir à l'adoption des deux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève. Le professeur Partsch était membre de la délégation allemande

à la Conférence de Genève. Il a traité de thèmes qui se trouvaient à la frontière des droits de l'homme et du droit international humanitaire, comme l'article 75 du Protocole I et les dispositions du Protocole II relatives aux droits de l'homme. Il a également été l'auteur d'un premier document officieux visant à rapprocher les États occidentaux et le Tiers-Monde sur la question des mouvements de libération. Cette initiative était caractéristique de son esprit novateur et indépendant; ses idées ne plaisaient pas forcément à tout le monde, mais elles apportaient une vision nouvelle, tout en restant raisonnables.

Après la Conférence, il a publié, en collaboration avec Waldemar Solf et l'auteur de ces lignes, le premier commentaire des deux Protocoles additionnels¹. Il est resté, jusque très récemment, un grand diffuseur du droit international humanitaire.

En 1973, la Croix-Rouge allemande a créé un Comité consultatif en droit international humanitaire, dont Karl Joseph Partsch a été membre dès le début, et auquel il a fidèlement participé jusqu'à sa dernière réunion, qui s'est tenue peu avant sa mort, le 4 novembre 1996. C'est la dernière fois que l'auteur de ces lignes devait le rencontrer.

Si son travail académique a été influencé par son expérience pratique, son travail pratique a été inspiré par sa formation académique. Sa sagesse émanait d'une connaissance profonde de l'histoire.

Karl Joseph Partsch a profondément marqué tous ceux qui ont eu le privilège de travailler ou d'engager un dialogue intellectuel avec lui. Les conversations avec lui étaient franches et stimulantes. C'est un homme que nous n'oublierons jamais.

Michael Bothe
Université Johann Wolfgang-Goethe
Francfort-sur-le-Main, Allemagne

¹ M. Bothe, K.J.Partsch, W.A. Solf, *News rules for victims of armed conflicts, Commentary on the two 1977 Protocols additional to the Geneva Conventions of 1949*, Martinus Nijhoff Publishers, The Hague/Boston/London, 1982, 746 pages.